

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 11

Artikel: La manie du vol
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

Particularités sur les tremblements de terre.

Un simple ébranlement de l'écorce terrestre, qui n'est pour l'histoire naturelle de notre globe qu'un incident insignifiant, est une source d'affreux malheurs pour l'homme. Dès l'origine des sociétés humaines, les tremblements de terre ont été un sujet d'épouvante et d'horreur. Aussi la panique qui s'est emparée tout récemment des populations du midi de la France est-elle facile à comprendre. Mlle Nilsson, l'éminente cantatrice, qui se trouvait à Menton lors de l'événement, en a fait, dans le *Voltaire*, un récit auquel nous empruntons ces émouvants détails :

« Dans le jardin de l'hôtel, la terre dansait sous nos pieds, et des fissures béantes ne nous laissaient aucun doute sur la nature de la catastrophe. J'étais persuadée que notre dernière heure avait sonné et que d'un moment à l'autre la terre allait s'entrouvrir et nous engloutir. Il y avait des morts et des blessés ; Menton n'était plus reconnaissable, tout, autour de nous, était en ruines. On dressa deux tentes dans le jardin, et tous ceux qui ne s'étaient pas sauvés dans la campagne comme des fous, s'installèrent de leur mieux là-dessous, avec des couvertures. »

En effet, nulle catastrophe n'imprime à l'esprit autant de terreur ; et il ne faut point s'étonner si les personnes qui ont été témoins d'un de ces événements sont celles qui en appréhendent le plus le retour. Ce qui nous saisit, c'est que nous perdons tout-à-coup notre confiance innée dans la stabilité du sol ; une puissance inconnue se révèle tout-à-coup, et le calme de la nature n'est plus qu'une illusion.

Hélas, notre pauvre croûte terrestre, loin de présenter cette masse inébranlable que se figure notre imagination, est au contraire dans un état presque continuel de vibration. D'après une intéressante étude de M. Heim, que vient de traduire M. Forel, on a noté, de 1850 à 1857, sur la surface du globe, 4620 tremblements de terre. Une statistique officielle italienne nous montre que, dans l'année 1870, quoi qu'on n'ait pas eu à signaler de catastrophe extraordinaire, il n'y a pas eu, dans l'ensemble du royaume, moins de 2225 maisons détruites ou gravement endommagées, 98 hommes tués et 223 blessés, par l'effet des tremblements de terre. En moyenne, on peut compter, par jour, sur la surface du globe, deux tremblements de terre.

L'histoire de l'Europe, dit M. Heim, a enregistré des catastrophes épouvantables. En l'an 526, par exemple, 120,000 habitants périrent en Italie par suite d'un seul tremblement de terre. En 1623, en Sicile, 60,000 vies humaines furent victimes d'un de ces cataclysmes. Et qui ne connaît pas l'histoire des célèbres tremblements de terre de Lisbonne, en 1755, de Calabre, en 1783, 1854 et 1870.

Les effets mécaniques de ce phénomène sont des plus étonnants. Le même savant rapporte qu'en 1783, on vit en Calabre les sommets des montagnes s'effondrer en maint endroit ; des lacs furent formés par des éboulements qui barraient les vallées ; des maisons furent lancées dans les airs, comme projetées par une mine ; les pavés des rues traversaient l'air comme des boulets de canon.

A Rio Bamba (Amérique du Sud), détruit en 1797 par un tremblement de terre qui fit 40,000 victimes, des cadavres furent arrachés de leurs tombeaux ; plusieurs centaines d'hommes furent lancés en l'air et leurs corps tombèrent jusqu'au sommet d'une haute colline, de l'autre côté d'une rivière.

En 1811, dans le Missouri, on voyait les forêts osciller comme des champs de blé battus par l'orage.

Les fissures qui se produisent dans le sol restent parfois ouvertes et se referment presque subitement. A Port-Royal, en 1692, on a vu des hommes engloutis dans ces fissures, être aplatis, mutilés, et dans certains cas, rejetés ensuite au dehors. A Lisbonne, une crevasse engloutit tout le quai de Marbre avec les habitants qui s'y étaient réfugiés.

Nous recommandons en conséquence, pour une quantité d'autres détails pleins d'intérêt, la lecture de la brochure : *Les tremblements de terre et leur étude scientifique*, de M. Albert Heim, traduite par M. Forel, éditée chez M. Rouge, libraire. — Prix : 30 centimes.

La manie du vol.

M. Macé, ancien chef de service de la sûreté, à Paris, publie, chez M. Charpentier, un livre appelé à faire sensation. Il y a dans ce livre des révélations sur le monde parisien, dont on ne se serait fait aucune idée, témoin le chapitre qui a trait aux nombreux vols qui se commettent dans les grands magasins, et auquel nous empruntons ces quelques passages :

« Les grands magasins de Paris servent de rendez-vous à la haute et basse pègre. Les femmes, les flâneurs, les amoureux accourent en foule aux ex-

positions mensuelles de ces magasins, devenus un centre d'opération pour les agents et les voleurs. — Lorsqu'une femme y pénètre, tout conspire contre elle, coquetterie, séductions, modes et facilité de prendre. Sur une période de 5 ans, 150 vols ont été constatés par jour, au préjudice des trente principaux magasins de Paris; soit une moyenne de 5 pour chacun d'eux.

Les agents de la sûreté et les employés chargés de la surveillance de ces établissements, n'arrivent pas à capturer le quart des voleurs et des voleuses. Pour éviter toute erreur, jamais une arrestation n'est faite qu'après le second vol commis par la même personne. Les agents n'opèrent qu'aux abords et à l'extérieur des magasins; l'inculpée est tout de suite dirigée chez le commissaire. A l'intérieur, ce sont généralement d'anciens inspecteurs en retraite qui font le service. Le vol établi par eux, la personne prise en flagrant délit est déférée au Conseil d'administration, convoqué instantanément par une sonnette électrique, bien connue du personnel. Après avoir été fouillée, si elle ne conteste pas, reconnaît le délit, prouve son identité, on compose, on fait des concessions, et c'est alors qu'elle prend par écrit l'engagement d'indemniser le grand bazar, tout en autorisant l'un de ces délégués à se livrer chez elle à des recherches sans l'intervention de l'autorité judiciaire. Dans cette visite, les marchandises neuves sont seules reprises. Selon son rang, sa fortune, sa position, l'inculpée verse une somme, qui est, dit-on, entièrement consacrée aux pauvres, somme variant de 5 à 6 milles francs.

Il y a des arrondissements privilégiés où, plus on vole, moins il y a de pauvres.

On ne croirait jamais, dit M. Macé, le nombre de gens qui ont la manie du vol. Le chiffre de 100,000 pour le département de la Seine est encore au-dessous de la réalité. Toutes les classes y sont représentées. Du côté des femmes, on rencontre une indigente sur cent voleuses à l'abri du besoin. Les domestiques sans place commettent de nombreux vols; mais il y en a dix d'arrêtées sur cent institutrices, et celles-ci ne dérobent que des gants; elles ne résistent pas en présence de ce rayon fascinateur, et ces pauvres diplômées, mourant de faim avec leurs brevets, se font constamment prendre. Cet objet de toilette est indispensable pour se procurer des leçons, et, ne voulant pas l'obtenir par des moyens faciles, elles ont recours au vol.

Et que de femmes du monde, portant des noms honorables qu'un soupçon n'a jamais effleuré, qui ont été cependant déshabillées par les fouilleuses du grand bazar !...

Chose étonnante, bizarre, dans les perquisitions, on trouve des objets volés et collectionnés. J'ai trouvé chez plusieurs maniaques des collections de casse-noisettes, tire-bouchons, manches à gigot, moulins à poivre, à café, et jusqu'à des lampes à esprit-de-vin dont ils n'avaient fait aucun usage. Ces vols étaient commis par tentation et non par besoin.

Les confiseurs, les marchands de gibier, de comestibles, connaissent ce genre spécial de clients. Ils y ont apporté le remède en plaçant à la porte de

sortie un employé dont le rôle consiste à inviter les acheteurs à réparer un oubli, en passant à la caisse y solder le prix de la boîte de bonbons ou de sacs de marrons glacés consciencieusement emportés. »

Lè pronmès à caïons.

Quand lè pronmès sont màorès et qu'on lè va grulà, on lè triè, s'on a lo teimps, po separà lè bounès dàï crouiès. On met d'aboo dè coté lè totès ballès po ein fèrè dào quegnu, dè la tâtra ào dè la confiture, après quiet on ramassè lo bon que restè po lè chetsi ào sélào, ào po distilà, et enfin on rapertsè lè herboulès, lè màiti pourriès, lè pequàiès dàï vouépès, lè z'èclliaffâiès et lè verdès, po lè caïons. On lè fourrè dein on vilhio bosset po lè bailli tsau pou ài bétions, que s'ein reletsont lè pottès, et l'est cliào qu'on lào dit : lè pronmès à caïons.

On gaillà, qu'avài z'ào z'u étà recrutà dein l'artiléri, fréquentàvè 'nagaupa, que tsacon sè crèyài que cein finetrài dévant lo menistrè pè on bet d'accordàiron, kà lè pétabossons n'étiènt pas onco einveintà. Mâ diabe lo pas ! Parait que lo calonier fe cognossance de 'nautra pernetta que lài pliésài mi, dè façon que la premire fut pliantâie quie. La pourra bougressa ein eut prào guignon ; mâ quand le ve que n'ïavài rein à fèrè po sè racoumoudà avoué lo gaillà, le sè peinsà : « Atteinds, crouïo sorcier, tè vu prào derè cein que t'ès ! »

Quand l'artilleu modà po lo camp de Bire, po n'écoula, ne trovàvè pas tant bon lo penaset dè pè la cantina, et coumeint l'avài bon moïan, l'écrise à l'hotò dè lài einvouyi on tièçon dè bon *La Coutta* po s'ein regalà avoué lè z'amis et cameràdo. L'est bon. Dou dzo après, vaitse 'na tièce qu'arrevè, à se n'adresse et tot conteint dè poai offri 'na finna gotta ài z'amis, lè va ti crià et va demandà ào cantinier on marté et on cisé po décllioulà la grossa boâte. Quand sont ti quie, l'artilleu fà châtòt lo couvai et demandàvè dza on tire-boutson ; mâ diabe sài fé dào trein ! pas petout lo couvai est lavi, lè z'amis partont dè 'na recaffàie à sè rebatà que bas, tandi que lo pourro bougro qu'avài décllioulà la tièce et que n'ein crèyài pas sé ge, djuràvè coumeint on tserrottot : la tièce étai plieinna dè pronmès à caïons.

C'étai la gaupa abandonâie qu'avài volliu lài fèrè 'na farça et lài derè cein que l'irè, que la lài avài espédiyi po l'eimbètà et ma fài l'avài adrài bin rëussài, kà lo gaillà a étà couienà ào tot fin su lo vin dè sa cava.

Lo leindéman, arrevè onco onna tièce, et dè creinte de 'na novalla rachon dè pronmès à caïons, lo lulu, sein rein derè à nion et po s'esquivà d'étrè bin mé couienà, sè va eincotà tot solet à n'on certain carro po la décllioulà. Stu iadzo, c'étai la bouna, et ben'hirào dè ne pas avài onco la vergogne dào dzo dévant, et dè poai fèrè botsi lè couienardès dàï cameràdo, l'a pu, stu coup, lè goberdzi et lào provà que ti sè bosssets n'étiènt pas plieins dè pronmès à caïons.